

ces. A la fin de l'année, le succès à ses examens lui gagne un certificat d'étude. A Trois-Rivières, où il fait son droit en suivant l'étude de Mtre Hould, il retombe dans son insouciance ancienne. « Je me lève à neuf heures, écrit-il, je me rends au bureau, je dessine le portrait des plaideurs, je regarde passer les jeunes filles, je joue du violon, je passe la soirée auprès d'un piano. » Il s'éveille six semaines avant l'examen final. Ce court temps est encore assez long pour qu'il obtienne le titre d'avocat. Les premières années de sa vie professionnelle sont faites de nonchalance et de mélancolie. Il débute « en se couchant sur le lit de l'indifférence », avoue-t-il. Le salut vient en 1888 quand il part pour l'Europe. C'est l'éveil de l'esprit. La période fructueuse commence.¹

Cette histoire, banale en apparence, est pleine d'enseignement. Demeuré ici, de Nevers eût été avocat comme tout le monde. Son talent, borné par les petitesesses du métier, se serait étiolé. Combien de jeunes hommes auxquels il ne manque qu'une occasion pareille pour s'adonner à une action féconde et accomplir une œuvre de haute valeur. Il ne suffit pas de traverser les villes européennes pour devenir grand homme. Mais celui qui y est prédisposé, trouve là du moins une lumière, une méthode, une discipline de l'esprit qu'il cherchera en vain en ce pays.

L'idée d'un séjour en Europe hantait de Nevers depuis longtemps. Étudiant en droit, il notait : « Si j'eusse eu \$50.00 je partais pour l'Europe chercher des sensations et d'autres points de la vie... Quand je serai reçu avocat, je traverserai l'océan. » C'est en songeant sans doute à

¹ Nous avons emprunté ces détails biographiques à un article paru dans *Le Soleil* de Québec, le 29 avril 1906. L'auteur qui signe *Memo*, dit avoir été l'intime ami de de Nevers et l'avoir suivi tout le long de sa carrière.